

Prolongation

Un Centre de documentation en propriété intellectuelle en gestation à Libreville

JNE
Libreville/Gabon

Les travaux de construction d'un Centre de documentation en propriété intellectuelle débuteront sous peu à Libreville. L'annonce en a été faite au cours de la séance de travail que le ministre des Mines et de l'Industrie, Martial-Rufin Moussavou, a eue récemment avec le directeur général de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Paulin Edou Edou. L'infrastructure sera le cadre approprié pour les opérateurs, étudiants, enseignants et autres chercheurs « de s'informer sur la technologie qui leur permet, par exemple, d'effectuer des recherches de manière sereine ou, pour les entreprises, de se structurer et de se créer ».

LE Gabon disposera bientôt d'un Centre de documentation en propriété intellectuelle. C'est le principal enseignement à retenir de la séance de travail, le 2 décembre 2015, entre les responsables de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et le gouvernement gabonais, représenté par son ministre des Mines et de l'Industrie, Martial-Rufin Moussavou. Selon le directeur général de l'OAPI, le Gabonais Paulin Edou Edou, les travaux d'édification de cette infrastructure pourraient même débuter dès ce premier trimestre 2016, sur financements propres de l'organisation dont il a la charge. Une bonne nouvelle pour notre pays, qui figure encore sur la liste des Etats membres de l'Organisation africaine de la pro-

priété intellectuelle à ne pas disposer de structures de cet organisme régional au niveau national.

Depuis quelques années, l'OAPI s'est engagée dans ce qu'il conviendrait de considérer comme étant une "coopération pour le développement". Celle-ci, pour une structure comme l'OAPI, consiste en la réalisation d'un certain nombre de projets concrets dans les pays membres, selon le Dr Paulin Edou Edou.

INFRASTRUCTURE BIENVENUE. Pour cela, assure-t-il, « nous pensons, depuis 2010, date de la signature de l'accord de siège entre le Gabon et l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, qu'il fallait réaliser une infrastructure qui permettrait aux opérateurs, aux étudiants, aux enseignants et autres chercheurs de s'informer sur la technologie qui leur permet, par exemple, d'effectuer des recherches de manière sereine ou, pour les entreprises, de se structurer et de se créer ».

En somme, l'infrastructure en gestation constituera une base de données pour l'économie gabonaise. Mieux, elle servira de liaison pour faciliter la promotion des activités liées à la propriété intellectuelle.

Le gouvernement gabonais, qui a bien accueilli cette annonce, a d'ores et déjà identifié et mis à la disposition de l'organisation régionale un terrain, situé sur le boulevard triomphal Omar Bongo, à côté de l'immeuble inachevé qui devait abriter les services des Droits de l'homme. Ce site vient d'être dé-

barrassé des squatteurs - garage, lavage de véhicules et autres bistrotis y avaient été aménagés - qui l'occupaient illégalement depuis une décennie.

La propriété intellectuelle s'insère dans un vaste ensemble dont le socle repose sur le droit de propriété, tel que régi par les dispositions du code napoléonien. C'est ainsi qu'au même titre que le propriétaire d'un bien matériel au sens du droit civil, le titulaire d'un droit de propriété intellectuelle jouit de tous les attributs essentiels du droit de propriété, à savoir l'usus qui est le droit de se servir d'un bien sans que l'on en perçoive les fruits; le fructus qui est le droit de disposer des fruits d'un bien; et l'abusus qui est le droit de disposer d'une chose et, notamment, de l'aliéner.

ENSEMBLE DE RÈGLES. Toutefois, à la différence de la propriété qui, au sens civiliste du terme, est centrée sur l'appropriation des biens matériels, la propriété intellectuelle porte sur une nouvelle catégorie de biens fondée sur l'appropriation du savoir dans tous les domaines de l'activité humaine, notamment l'industrie, l'agriculture, l'artisanat, la science, explique le ministre Moussavou. C'est donc la raison pour laquelle la propriété intellectuelle occupe une place de choix dans l'économie mondiale en ce 21^e siècle.

En effet, parce qu'elle crée des richesses, la propriété intellectuelle participe de ce fait au développement économique des Etats. D'aucuns vont d'ailleurs



Photo : CRIST OYAME

Une phase de l'entretien entre le ministre Martial-Rufin Moussavou et le directeur général de l'OAPI, Paulin Edou Edou.

jusqu'à parler de l'économie du savoir pour souligner l'impact indéniable des créations intellectuelles, tant au plan macroéconomique qu'au plan microéconomique.

La propriété intellectuelle apparaît ainsi comme un ensemble de règles spéciales qui contribuent à la réservation des droits portant sur les choses immatérielles. Les objets de propriété intellectuelle obéissent à un régime spécifique dérogeant du droit commun bien qu'il s'en inspire sur divers points.

L'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) est un organisme intergouvernemental chargé de protéger de manière uniforme les droits de propriété intellectuelle sur les territoires de ses Etats-membres, notamment par la délivrance de titres de protection des droits de propriété industrielle. Elle est née sur les cendres de l'Of-

fice africain et malgache de la propriété industrielle (OAMPI), créé le 13 septembre 1962 à Libreville. En matière de propriété industrielle, l'OAPI a pour mission, entre autres, de mettre en œuvre et d'appliquer les procédures administratives communes découlant du régime uniforme de protection de la propriété industrielle ainsi que des stipulations des conventions internationales en ce domaine auxquelles les Etats membres ont adhéré.

En matière de propriété littéraire et artistique, l'OAPI est chargée d'assurer la promotion de la création d'organismes d'auteurs nationaux... L'Organisation africaine de la propriété intellectuelle regroupe actuellement dix-sept membres : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.



Photo : CHRIS OYAME

Une visite de terrain a eu lieu après la séance de travail du ministre Moussavou avec la délégation de l'OAPI.



Photo : CHRIS OYAME

Une vue du site, occupé actuellement par des squatteurs, qui accueillera le centre de documentation local de l'OAPI.

Anniversaire



Fleur,
1 an de plus,
Tu es la meilleure des fifies.
Que le Tout-Puissant t'accorde
Longévité et Protection.
Joyeux Anniversaire.
Ta petite Maman NONONE.